

CAP MAINTENANCE DES VEHICULES (2 ans)

OPTION A – VEHICULES PARTICULIERS

Code diplôme : 50025218

Code RNCP : 19118

Niveau du diplôme : 3



OBJECTIFS : Le CAP Maintenance des véhicules option véhicules particuliers permet de travailler dans un atelier de mécanique automobile. Il travaille chez les concessionnaires, agents de marque ou garages indépendants, les parcs d'entretien de véhicules d'administrations, etc.

Très polyvalent, ce métier s'adresse avant tout à des passionnés de voiture. La maintenance préventive, la réparation ou le changement d'éléments, s'accompagnent d'une bonne relation d'équipe. Le technicien/ne sera capable de :

- réaliser des opérations de maintenance courantes,
- participer au diagnostic du véhicule,
- compléter les documents de suivi atelier (OR).

Organisation de la formation :

Durée : 2 ans en alternance soit 24 semaines de présence au CFA pour une formation complète de 840 heures.

- 12 semaines de présence en 1^{ère} année.
- 12 semaines de présence en 2^{ème} année.

Délais et modalités d'accès : en fonction des places disponibles entrée tout au long de l'année si signature d'un contrat avec un employeur.

Rythme d'alternance : 1 semaine au CFA (35 heures) et 2 semaines en entreprise, en moyenne.

Equipe pédagogique : constituée de formateurs professionnels spécialisés et de formateurs en matières générales.

Moyens pédagogiques : atelier équipé, salle informatique, salles de cours équipées de vidéos projecteurs et de caméras pour retransmettre les cours en visioconférence si besoin, laboratoire de sciences, équipement sportif.

Contenu de la formation :

Matières dispensées :

Enseignement professionnel : Maintenance, technologie, analyse fonctionnelle et structurelle, suivi pédagogique et bilan de formation en entreprise.
Durée hebdomadaire : 17 heures.

Enseignement général : Français, histoire/géographie, mathématiques, sciences-physiques, prévention santé environnement, anglais, EPS.
Durée hebdomadaire : 18 heures.

Evaluation :

Evaluations régulières (bulletins semestriels avec avis des conseils de classe), examen blanc.

Certification :

Diplôme de l'Education Nationale.

Modalités d'évaluation : contrôle en cours de formation (CCF).

Public et prérequis :

Public : être âgé de 15 ans à 29 ans révolus pour être éligible au contrat d'apprentissage. Conditions d'accueil jeunes de moins de 15 ans, nous consulter. Pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap ou souhaitant reprendre un garage.

Prérequis : sortie de 3^{ème}, au minimum.

Poursuite de formation :

- Titre professionnel MA (Mécanicien Automobile) (Niveau 3).
- Bac Professionnel Maintenance des véhicules
Option : Véhicules particuliers (niveau 4).
- Titre prof. TAVA (Technicien Après-Vente automobile) (niveau 4).

Débouchés :

- Vie professionnelle mécanicien-réparateur automobile.

Tarifs :

Le coût de la formation en alternance est entièrement pris en charge par la branche professionnelle (OPCO de référence de l'entreprise). Seul le coût de l'hébergement/restauration sera à la charge de la famille.

Accompagnement pédagogique spécifique pour :

- Les personnes porteuses de handicap ou en difficultés (Référént handicap).

Suivi de l'apprenant pendant sa formation :

Livret d'apprentissage, visites en entreprise, contacts téléphoniques avec l'entreprise et la famille.

Contact :

Pour toute information complémentaire, contactez le secrétariat au 04.50.70.36.69 ou accueil@cfaautothonon.fr

www.cfaautothonon.fr – Retrouvez-nous sur :

